

**SIAEPA de la région de FECAMP SUD OUEST**

**Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public  
Service assainissement collectif**

**Exercice 2016  
Version 0**


**Rédigé par :**

**AQUA ENVIRO'**  
CONSULTANT

RAPPORT ETABLI CONFORMEMENT A L'ARTICLE L-2224-5 (ANNEXE 5) DU CGCT

PRESENTE AU COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2016

Document établi par :

	<p><b>Eau – Assainissement – Environnement</b> <i>Études – Audits – Assistance</i> <i>Formation – Communication</i></p> <p>EURL au capital de 150 000 € Siège social : 138 rue des pommiers 76116 CATENAY Portable : 06-10- 30- 63-24 Courriel : <a href="mailto:ep.aquaenviro@orange.fr">ep.aquaenviro@orange.fr</a> SIRET 494 253 826 00023 - APE 7112B N° TVA intracommunautaire : FR 90 494 253 826</p>
N° Affaire	2017 DSP 10072
Type de document	RPQS assainissement collectif 2016
Rédigé par	Eric PHILIPPE
Version	V0
Date	13 novembre 2017
Contrôlé par	Eric PHILIPPE

**Modifications**

Date	Page	Nature des modifications	Auteur	Vérifié par	Date vérification

*Le présent RPQS a été rédigé sur la base des données fournies par le  
délégué dans son rapport d'activité et par la collectivité.*

# Sommaire

---

1	Caractérisation technique du service .....	5
1.1	Intervenants, territoire, population.....	5
1.2	Mode de gestion du service .....	6
1.3	Nombre d'abonnés .....	6
1.4	Volumes constituant l'assiette de la redevance.....	7
1.5	imports et exports d'effluents.....	8
1.6	Autorisation de rejet d'effluents industriels (D202.0).....	8
1.7	Les biens du service et leur fonctionnement .....	9
2	Tarification de l'eau et recettes du service.....	16
2.1	Modalités de tarification .....	16
2.2	Les recettes du service.....	19
3	Les indicateurs de performance du service .....	20
3.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées .....	20
3.2	Indice de connaissance patrimonial et de gestion des réseaux de collecte .....	20
3.3	Conformité de la collecte des effluents (p203-3).....	21
3.4	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255-3) .....	21
3.5	Conformité de la depollution .....	24
4	Financement des investissements.....	25
4.1	Travaux et investissements engagés par la collectivité.....	25
4.2	Travaux réalisés par le délégataire .....	25
4.3	Etat de la dette .....	26
4.4	Amortissement des biens.....	26
4.5	Projets à l'étude.....	27
5	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	27
5.1	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité .....	27
5.2	Opérations de coopération décentralisée .....	27
6	Facture type « eau et assainissement COLLECTIF » .....	28

# Les indicateurs

Indicateur		VALEUR
[D204.0]	Prix du service de l'assainissement seul au m <sup>3</sup> TTC	3,90€/m <sup>3</sup>
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Donnée non communiquée
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	50
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Donnée non communiquée
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	9 %
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Donnée non communiquée
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	52,3 %
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)	100,00 %
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	100 %
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	15
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	0,00 u/100 km
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,00
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	40,1 t MS
[D201.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	6 242
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement	4
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,00 u/1000 habitants
[P258.1]	Taux de réclamations	0,00 u/1000 abonnés
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,58 %
[P207.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0

# 1 CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1.1 INTERVENANTS, TERRITOIRE, POPULATION





Le service public d'assainissement collectif est géré par un syndicat intercommunal :

**SIAEPA de la région de FECAMP SUD OUEST**

**Siège social :** Hôtel de Ville de Fécamp  
1, place du Général Leclercq  
76400 FECAMP

Les bureaux du syndicat sont situés en mairie de Ganzeville, 76400 GANZEVILLE.

Les compétences du syndicat pour le service assainissement collectif des eaux usées sont :

-  La collecte
-  Le transfert
-  La dépollution Le contrôle des raccordements
-  L'élimination des boues produits et des sous-produits du traitement

Le service fait l'objet d'une délégation de service public de type affermage avec la société :

VEOLIA EAU  
Bureau local  
101, route de Valmont  
76400 FECAMP

Les 13 communes concernées sont listées dans le tableau suivant avec l'évolution de la population desservie indiquée dans le rapport du délégataire 2016(RAD 2016) :

Nombre d'habitants desservis par commune (estimation)	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015 - 2016
BENOUVILLE	101	115	127	130	131	+0,8%
BORDEAUX SAINT CLAIR	361	368	382	387	391	+1%
CRIQUEBEUF EN CAUX	370	362	349	336	336	0%
EPREVILLE	634	640	650	661	666	+0,8%
FECAMP	83	82	83	83	83	0%
FROBERVILLE	918	905	913	973	1013	+4,1%
GERVILLE	289	282	274	266	273	+2,6
LES LOGES	707	706	703	715	725	+1,4%
MANIQUERVILLE	142	144	136	127	118	-7,1%
SAINT LEONARD	1 153	1 156	1 160	1163	1146	-1,5%
TOURVILLE LES IFS	350	365	360	356	351	-1,4%
VATTETOT SUR MER	140	142	143	145	146	+0,7%
YPORT	-	-	-	-	865	-

La population totale desservie est la suivante :

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
ENSEMBLE DU SERVICE	5 248	5 267	5 280	5 342	6 244	+16,9%

L'année 2017 marque une nette augmentation (**+902 habitants**) liée principalement à l'intégration de la commune d'Yport qui représente 95,9% de l'augmentation.

## 1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service public d'assainissement fait l'objet d'une convention de délégation de service public de type affermage. Le contrat de délégation avec la société VEOLIA eau présente les caractéristiques suivantes :

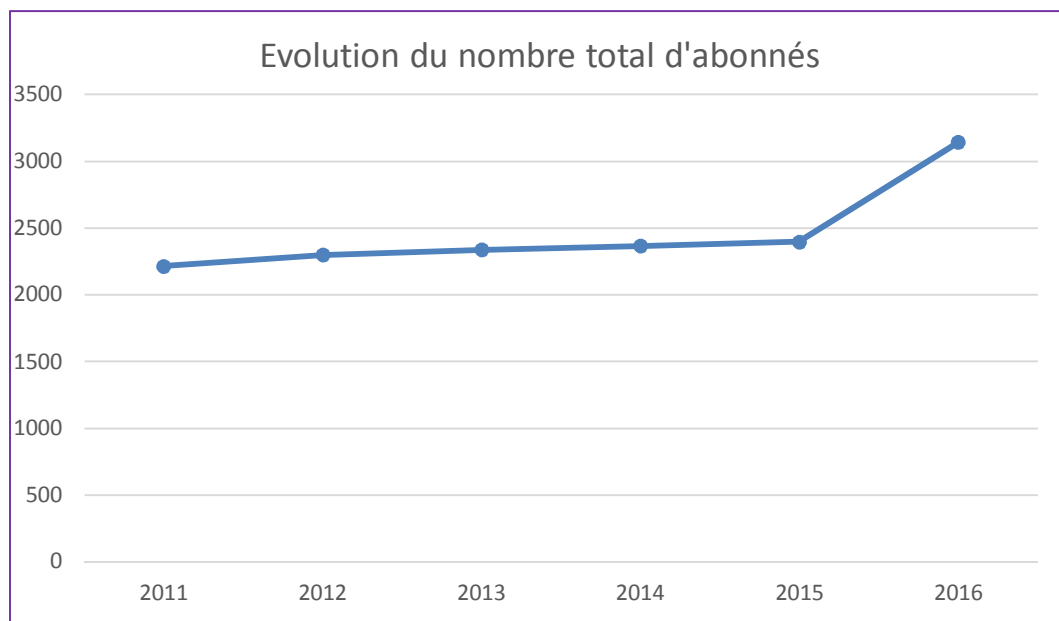
- ✚ Début du contrat : 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- ✚ Fin du contrat : 31 décembre 2023.
- ✚ Durée : 11 ans.
- ✚ Avenant 1 : 30 avril 2016, intégration de la commune d'YPORT.

## 1.3 NOMBRE D'ABONNES

Le nombre d'abonnés et son évolution est donné dans le tableau suivant :

Nombre d'abonnés (clients)	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
BENOUVILLE	84	83	82	80	80	0%
BORDEAUX SAINT CLAIR	168	172	170	174	171	-1,7%
CRIQUEBEUF EN CAUX	156	169	180	184	184	0%
EPREVILLE	268	270	272	283	279	-1,4%
FECAMP	-	-	-	-	-	-
FROBERVILLE	423	424	433	434	434	0%
GERVILLE	122	125	125	125	127	+1,6%
LES LOGES	355	355	358	363	368	+1,4%
MANIQUERVILLE	44	46	47	48	48	0%
SAINT LEONARD	411	426	434	436	441	+1,1%
TOURVILLE LES IFS	148	148	146	151	159	5,3%
VATTETOT SUR MER	120	120	119	119	120	+0,8%
YPORT	-	-	-	-	735	-

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
<b>Nombre total d'abonnés (clients)</b>	2 300	2 338	2 366	2 397	3 146	+31,2%
Abonnées sur le périmètre du service	2 299	2 338	2 366	2 397	3 146	+31,2%
Autres services (réception d'effluents)	0	0	0	0	0	0,0%



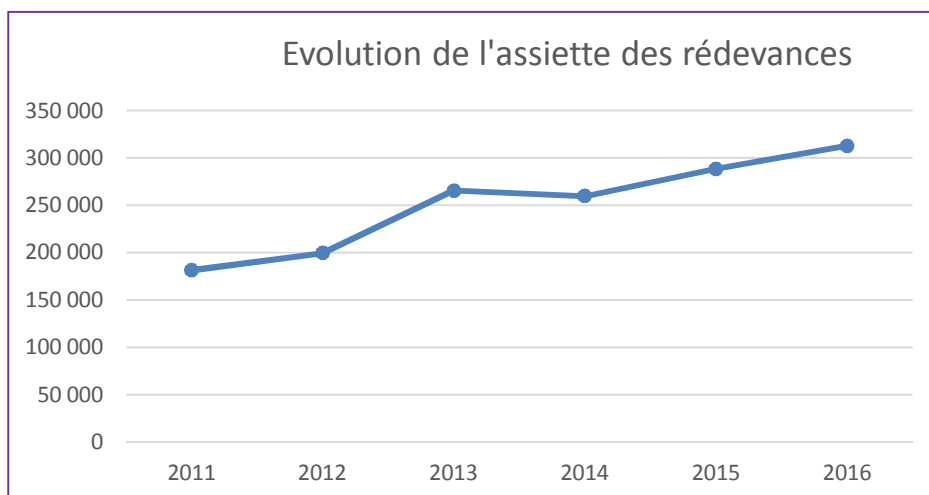
L'année 2017 marque une nette augmentation (**+749 abonnés**) liée principalement à l'intégration de la commune d'Yport qui représente **98,1%** de l'augmentation.

La densité linéaire d'abonnés est de **35,26 abonnés par kilomètre** de canalisation de collecte hors branchements.

Le nombre **d'habitants estimés par abonnement** est de **1,98**.

## 1.4 VOLUMES CONSTITUANT L'ASSIETTE DE LA REDEVANCE

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
<b>Assiette de la redevance (m3)</b>	199 548	265 686	259 661	288 640	313 036	+8,5%



L'exercice 2016 s'était traduit par une augmentation de 8,5% représentant 24 396m3.

## 1.5 IMPORTS ET EXPORTS D'EFFLUENTS

La collectivité dispose de conventions de rejet d'effluents vers le système d'assainissement de la ville de FECAMP. Ils sont présentés ci-après :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Déversement effluent	FECAMP	Convention de déversement des eaux usées sur la station d'épuration de la ville de Fécamp
Déversement effluent	FECAMP	Déversement EU de Saint Léonard sur la station d'épuration ville de Fécamp

Aucune donnée quantitative ne permet d'estimer ces flux.

## 1.6 AUTORISATION DE REJET D'EFFLUENTS INDUSTRIELS (D202.0)

Aucune nouvelle autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques n'a été dressée par SIAEPA en 2016. Le service a toutefois signé une convention spéciale de déversement avec une entreprise.

Le bilan actuel sur ce point est le suivant :

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombres arrêtés d'autorisation de déversement	4	4	4	4	4
Convention spéciale de déversement	0	0	0	0	1



## 1.7 LES BIENS DU SERVICE ET LEUR FONCTIONNEMENT

### 1.7.1 Réseaux de collecte et branchements

La collecte sur le périmètre est de type « séparative ». Les ouvrages ne doivent recevoir que des eaux usées domestiques ou assimilables

Canalisations	2015	2016	Evolution 2015/2014
Longueur totale de réseau (km)	78,213	92,238	+17,9
Canalisation eaux usées (km)	78,213	81,922	+4,7%
Gravitaire	50,316	51,744	+2,8%
Refolement	27,287	30,178	+8,2%
Canalisations gravitaires unitaires (km)	0	7,292	-
Canalisations gravitaires pluviales (km)	0	3,024	-

Le linéaire total de réseaux est de 92,24km avec une évolution de 17,9% entre 2015 et 2016. Cette évolution notable du patrimoine « réseaux » est liée à l'intégration des réseaux unitaires d'Yport.

Autres	2015	2016
Nombre de branchements eaux usées ( séparatif ou unitaire)	1930	1933
Nombre de regards de visite	1191	1552
Nombre de bouche d'égout, grilles, avaloirs	0	120
Nombre de déversoir d'orage	0	2
Nombre de poste de refolement	32	35

Le nombre de branchements évolue très faiblement en dépit de l'intégration d'Yport.

Le délégataire a réalisé les travaux suivant :

- ✚ Des travaux d'entretien et d'exploitation courants des installations du service délégué conformément aux termes du contrat.
- ✚ Des travaux de réparation des installations.
- ✚ L'entretien par hydro cureur des postes de refolement.
- ✚ Des opérations de curage préventif des canalisations.
- ✚ Des interventions curatives.
- ✚ Des contrôles de branchements.

Le bilan des opérations est dressé ci-après :

	2015	2016
Opérations de curage préventif de poste de refolement	63 interventions	50 interventions

Opérations de curage préventif des canalisations	? interventions 1924 m de canalisations	<b>38 interventions</b> <b>8966 m de canalisations</b>
Interventions curatives	20 interventions dont 9 sur branchements et 11 sur canalisations représentant 346 m de réseau.	<b>3 interventions dont 2 sur branchements et 1 sur canalisation représentant 80 m de réseau</b>
Contrôle des branchements	24	<b>44</b>
Dans le cadre du programme contractuel		<b>2</b>
Dans le cadre de vente de biens	20	<b>25</b>
Contrevisite	4	<b>17</b>
Inspection télévisée de réseau	885m	<b>30m</b>

### 1.7.2 Les ouvrages de transfert et de traitement

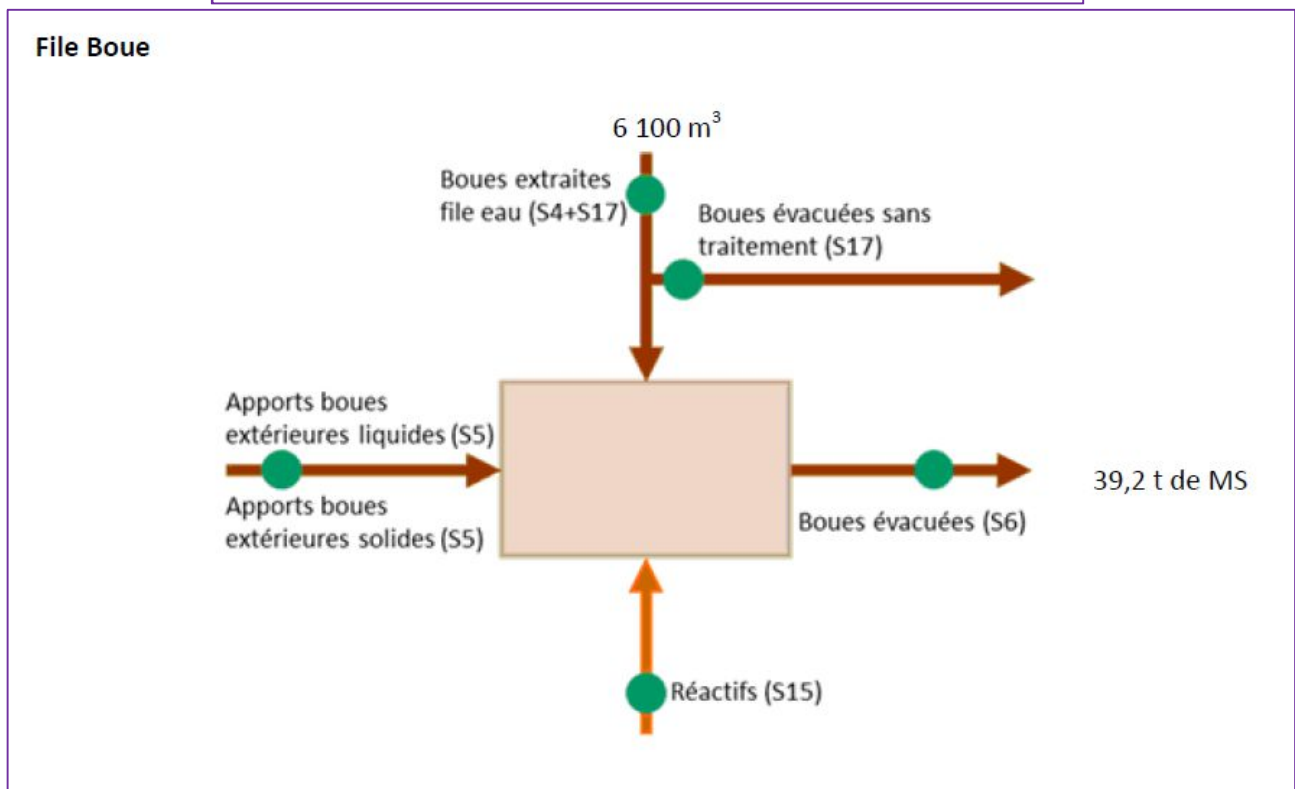
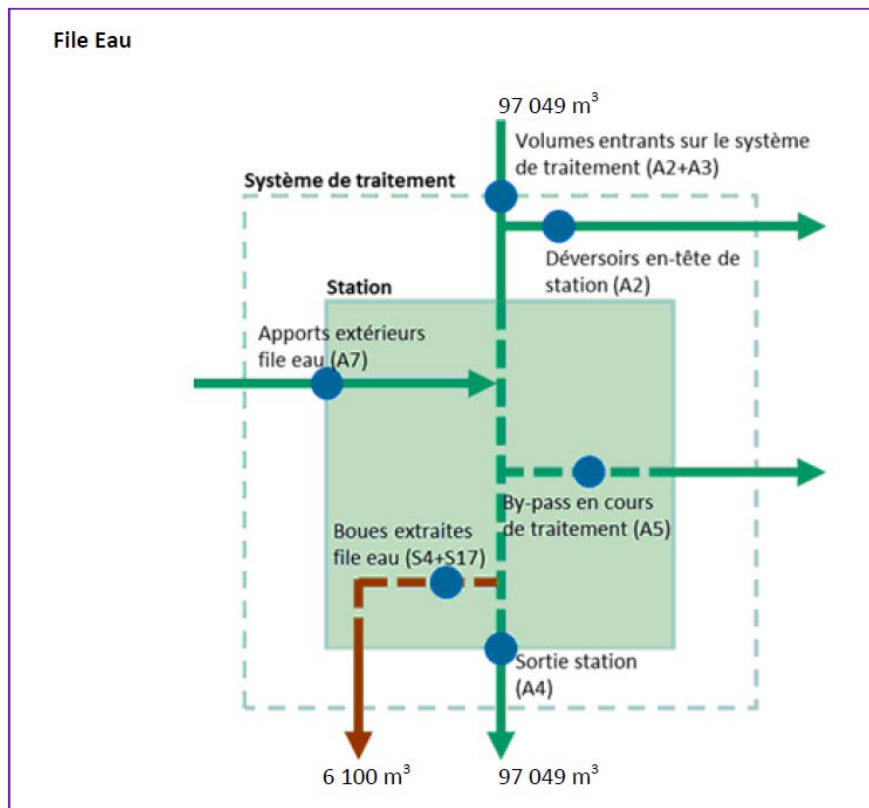
Le tableau suivant fait un état des ouvrages exploités dans le cadre du service.

Installation de traitement et de dépollution	Capacité	Charge polluante admissible en Kg de DBO5/j	Charge hydraulique admissible en m3/j
Station d'épuration des Loges	3500 EH	175	525
Station d'Yport	4000 EH	280	600
<b>TOTAL</b>	<b>7500 EH</b>	<b>455</b>	<b>1125</b>

Le SIAEPA dispose depuis l'intégration d'Yport de deux unités de dépollution.

### 1.7.2.1 Station des Loges

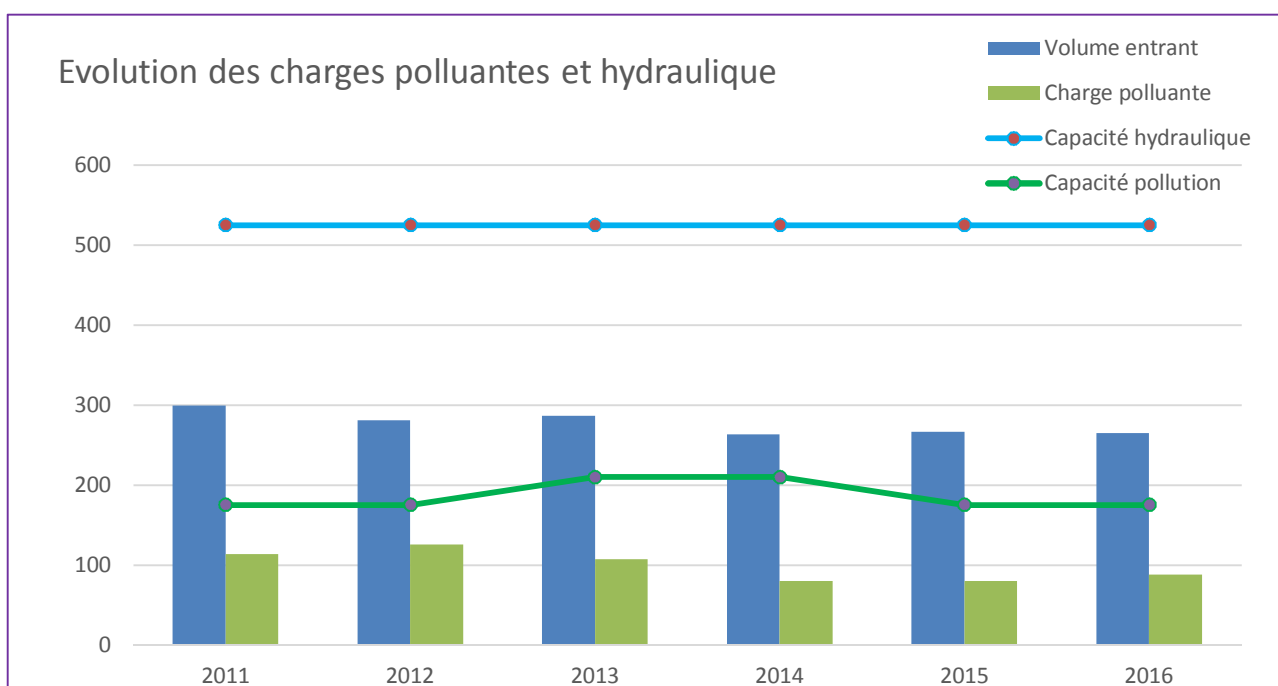
Le schéma suivant, fournit dans le cadre de RAD205, illustre les flux de la station :



Il n'y a pas de données de quantification des écrêtements.

L'évolution de la charge entrante en moyenne journalière sur l'exercice est présentée ci-après :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Volume entrant (m3/j)	299	281	286	263	266	265
Capacité hydraulique (m3/j)	525	525	525	525	525	525
Charge DBO5 entrante (kg/j)	113	125	107	80	80	89
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	175	175	210	210	175	175



La station fait l'objet d'une auto surveillance avec un bilan mensuel pour les paramètres DBO5, DCO et MES et trimestriel pour les paramètres NTK, NGL et Pt.

2016	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	12	12	12	4	4	4
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	244,6	90,4	132,6	30,5	30,2	3,7
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	18,4	2,9	9,2	10,3	10,6	1,2
Rendement moyen annuel (%)	93	97	93	66	65	67
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)						
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	90	30	30	40	-	-

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Les matières organiques consomment l'oxygène dissous dans l'eau en se dégradant. Le degré de pollution s'exprime en DBO5 et DCO.

- **DBO5 (Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours)** : représente la quantité d'oxygène nécessaire aux microorganismes présents dans l'eau pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C en 5 jours.
- **DCO (Demande Chimique en Oxygène)** : permet d'apprécier la concentration en matières organiques ou minérales, dissoutes ou en suspension dans l'eau au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation (dégradation) chimique totale.
- **MES : Matières En Suspension**

Les eaux usées ont très souvent une teneur importante en composés d'azote et de phosphore, matières nutritives qui favorisent la croissance des végétaux aquatiques entraînant une prolifération d'algues microscopiques qui détériorent la qualité des milieux aquatiques avec comme conséquences un déséquilibre du milieu, l'apparition de mousses nauséabondes...

Il est donc essentiel de maîtriser ces rejets dans le milieu naturel. L'azote peut se trouver sous quatre formes dans les eaux industrielles : azote organique, azote ammoniacal, nitrites, nitrates.

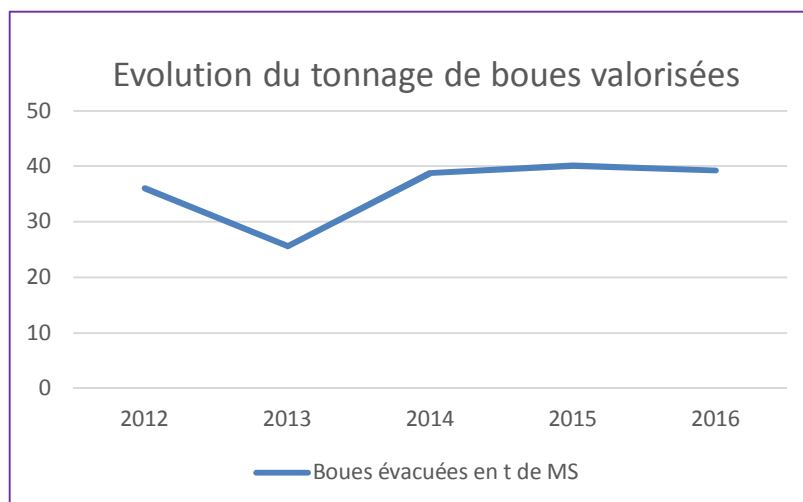
- **NK (azote Kjeldahl)** : représente les formes réduites de l'azote, soit l'azote organique et l'azote ammoniacal.
- **NGL (azote global)** : représente l'azote sous l'ensemble de ses formes.
- **Pt (phosphore total)**

Les boues de la station représentent une production pour l'exercice définie ci-après, elles sont valorisées en agriculture selon une filière conforme :

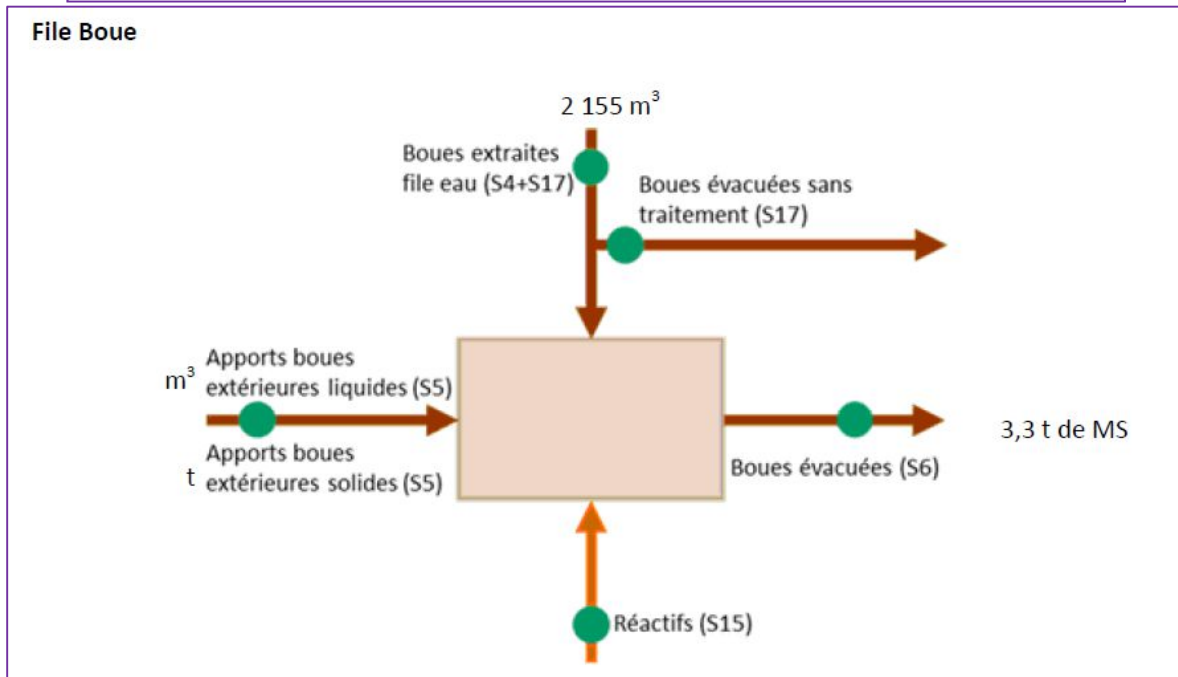
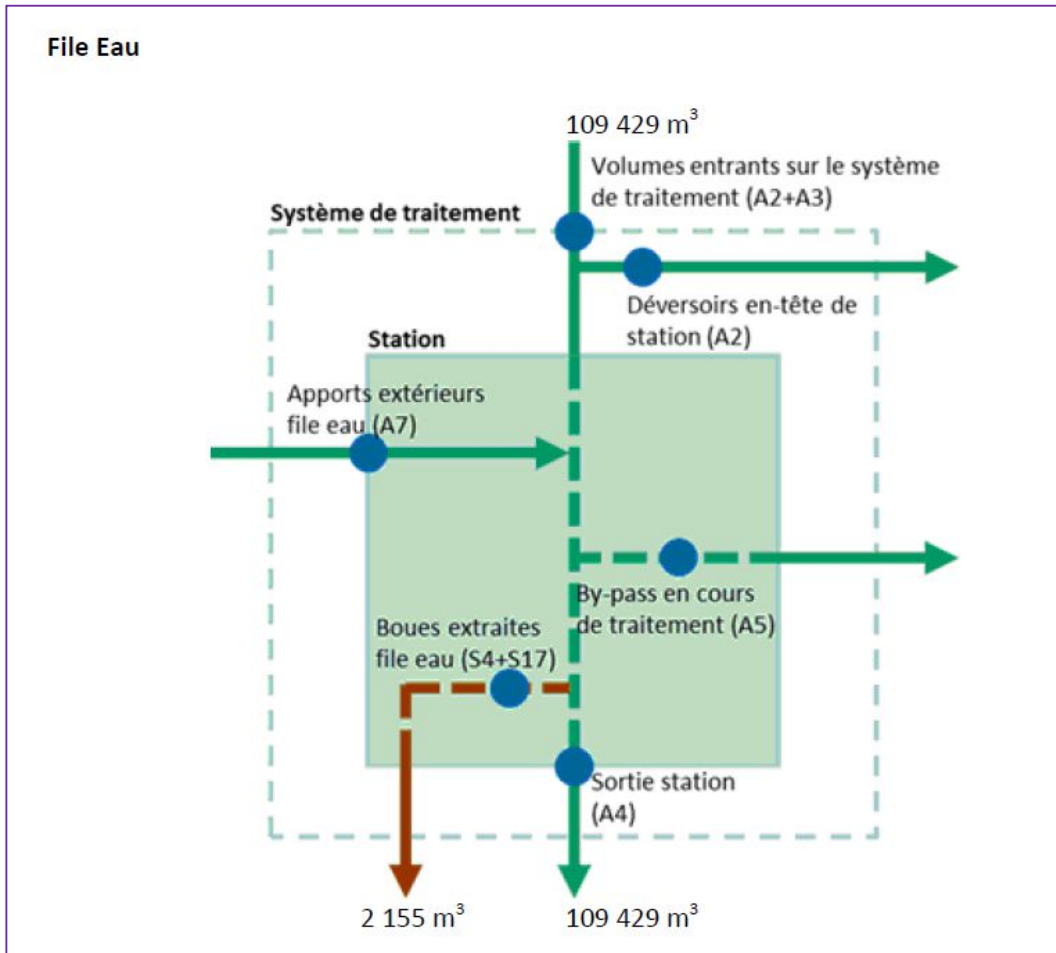
Station d'épuration Les Loges	Produit brut (t)	Matières sèches (t) (D203.0)	Siccité (%)
Valorisation agricole	1 580,5	39,2	2,48 %
<b>Total</b>	<b>1 580,5</b>	<b>39,2</b>	<b>2,48 %</b>

La production de boues suit l'évolution suivante :

Station d'épuration Les Loges	2013	2014	2015	2016
Boues évacuées (Tonnes de MS)	35,6	38,8	40,10	<b>39,20</b>
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100	100	100	<b>100</b>



### 1.7.2.2 Station d'Yport



Il n'y a pas de données de quantification des écrêtements.

L'évolution de la charge entrante en moyenne journalière sur l'exercice est présentée ci-après :

	2016
Volume entrant (m3/j)	398
Capacité hydraulique (m3/j)	600
Charge DBO5 entrante (kg/j)	97
Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	280

La station fait l'objet d'une auto surveillance pour les paramètres DBO5, DCO, MES, NTK, NGL et Pt.

2016	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	9	9	9	3	3	3
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	331	100,4	173	33,9	34,1	5,1
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	20,0	2,8	11,2	10,6	14,4	2,2
Rendement moyen annuel (%)	89,6	95,8	88,7	55,5	48,3	48,9
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	79,9	10,3	50,1	40	46,7	7,2
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	125	25	35	-	-	-

Les valeurs moyennes observées (concentration, charge et rendement) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section. Les matières organiques consomment l'oxygène dissous dans l'eau en se dégradant. Le degré de pollution s'exprime en DBO5 et DCO.

- **DBO5 (Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours)** : représente la quantité d'oxygène nécessaire aux microorganismes présents dans l'eau pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C en 5 jours.
- **DCO (Demande Chimique en Oxygène)** : permet d'apprécier la concentration en matières organiques ou minérales, dissoutes ou en suspension dans l'eau au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation (dégradation) chimique totale.
- **MES : Matières En Suspension**

Les eaux usées ont très souvent une teneur importante en composés d'azote et de phosphore, matières nutritives qui favorisent la croissance des végétaux aquatiques entraînant une prolifération d'algues microscopiques qui détériorent la qualité des milieux aquatiques avec comme conséquences un déséquilibre du milieu, l'apparition de mousses nauséabondes... Il est donc essentiel de maîtriser ces rejets dans le milieu naturel. L'azote peut se trouver sous quatre formes dans les eaux industrielles : azote organique, azote ammoniacal, nitrites, nitrates.

- **NK (azote Kjeldahl)** : représente les formes réduites de l'azote, soit l'azote organique et l'azote ammoniacal.
- **NGL (azote global)** : représente l'azote sous l'ensemble de ses formes.
- **Pt (phosphore total)**

Les boues de la station représentent une production pour l'exercice définie ci-après, elles sont valorisées en agriculture selon une filière conforme :

Station d'épuration Les Loges	Produit brut (t)	Matières sèches (t) (D203.0)	Siccité (%)
Valorisation agricole	1 013,8	3,3	0,33 %
<b>Total</b>	<b>1 013,8</b>	<b>3,3</b>	<b>0,33 %</b>

La production de boues suit l'évolution suivante :

Station d'épuration Les Loges	2016
Boues évacuées (Tonnes de MS)	3,3
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100

## 2 TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

### 2.1 MODALITES DE TARIFICATION

Suite à l'intégration de la commune d'Yport dans le périmètre du syndicat, deux tarifs d'assainissement sont désormais en vigueur.

#### 2.1.1 BENOUVILLE / BORDEAUX SAINT CLAIR /CRIQUEBEUF EN CAUX / EPREVILLE / FROBERVILLE /GERVILLE / LES LOGES / MANIQUERVILLE/ SAINT LEONARD / TOURVILLE LES IFS / VATTETOT SUR MER.

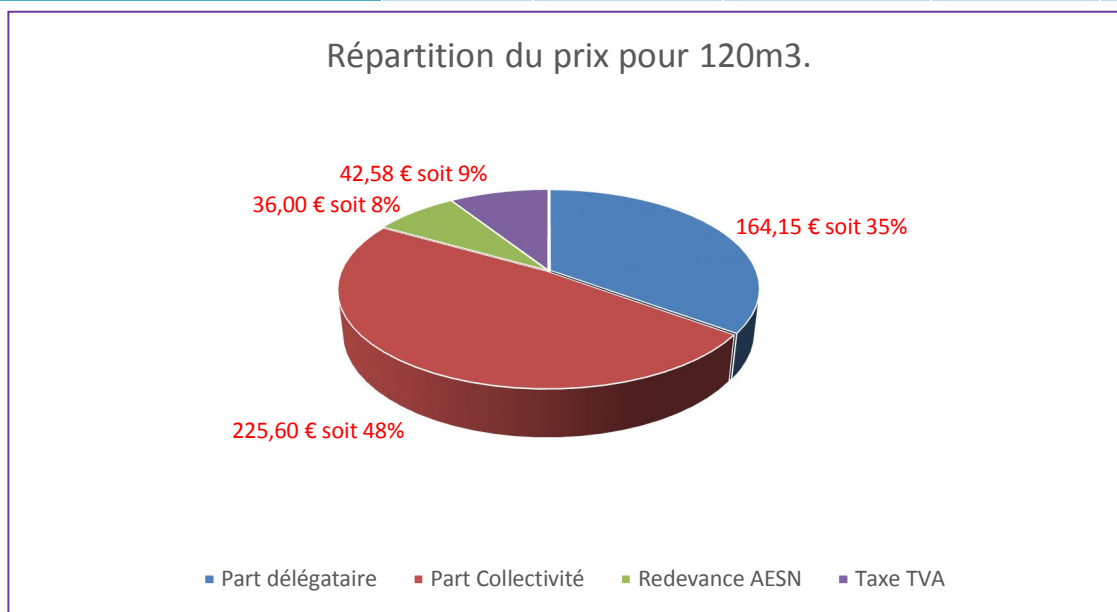
Les tarifs du service se composent de trois parties :

- + La part du délégataire comprenant :
  - Une part **fixe de 20,52 €HT** au 1<sup>er</sup> janvier 2017 soit une baisse de 0,23% par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2016.
  - Une part **proportionnelle à la consommation de 1,1969€HT/m<sup>3</sup>** au 1er janvier 2017 soit une augmentation de 26,95% par rapport au 1er janvier 2016.
- + la part de la collectivité comprend :
  - Une part **proportionnelle à la consommation de 1,88€HT/m<sup>3</sup>** au 1er janvier 2017 soit une baisse de 12,15% par rapport au 1er janvier 2016.
- + Les taxes et les redevances
  - Le service est assujetti à la TVA au taux de 10%.
  - Une redevance destinée à l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
    - Redevance pour la modernisation des réseaux fixée à **0,30€HT/m<sup>3</sup>** n'a pas subi d'évolution.



La tarification appliquée à un abonné type consommant 120m3 abouti à la facturation suivante :

Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix au 01/01/2017	Montant au 01/01/16	Montant au 01/01/17	Evolution 2015/2016
<b>Part délégataire</b>			<b>133,84</b>	<b>164,15</b>	<b>+22,65%</b>
Abonnement			20,70	20,52	-0,87%
Consommation	120	1,1969	113,14	143,63	+26,95%
<b>Part syndicale</b>			<b>256,80</b>	<b>225,60</b>	<b>-12,15%</b>
Consommation	120	1,8800	256,80	225,60	-12,15%
<b>Organismes publics</b>			<b>36,00</b>	<b>36,00</b>	<b>0%</b>
Modernisation des réseaux (agence de l'eau)	120	0,3000	36,00	36,00	0%
<b>Total € HT</b>			<b>426,64</b>	<b>425,75</b>	<b>-0,21%</b>
TVA 10%			42,67	42,58	-0,21%
<b>Total TTC</b>			<b>469,31</b>	<b>468,33</b>	<b>-0,21%</b>
<b>Prix TTC du service au m3 pour 120 m3</b>			<b>3,91</b>	<b>3,90</b>	<b>-0,26%</b>



Au 1er janvier, le prix théorique du m3 d'assainissement collectif (hors eau potable) est de 3,90 €TTC par m3 en hausse 0,26%.

### 2.1.2 YPORT.

Les tarifs du service se composent de trois parties :

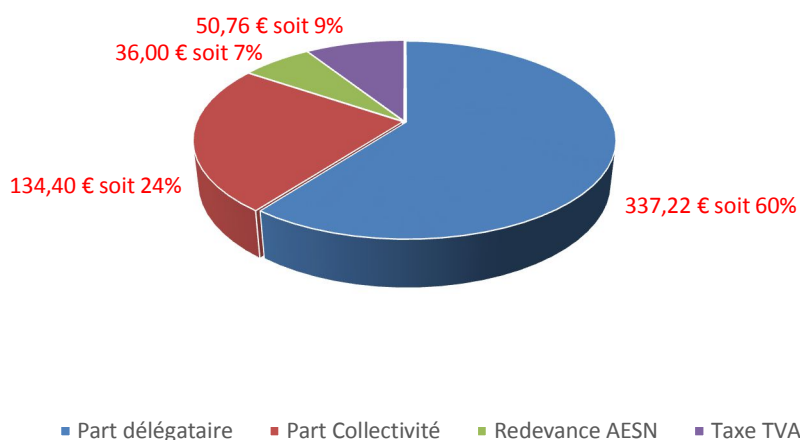
- ✚ La part du délégataire comprenant :
  - Une part **fixe de 52,54 €HT** au 1<sup>er</sup> janvier 2017
  - Une part **proportionnelle à la consommation de 2,3723€HT/m3** au 1er janvier 2017.

- + la part de la collectivité comprend :
  - Une part **proportionnelle à la consommation de 1,12€HT/m3** au 1er janvier 2017.
- + Les taxes et les redevances
  - Le service est assujéti à la TVA au taux de 10%.
  - Une redevance destinée à l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
    - Redevance pour la modernisation des réseaux fixée à **0,30€HT/m3** n'a pas subi d'évolution.

La tarification appliquée à un abonné type consommant 120m3 abouti à la facturation suivante :

Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix au 01/01/2017	Montant au 01/01/17
<b>Part délégataire</b>			<b>337,22</b>
Abonnement			52,54
Consommation	120	2,3723	294,68
<b>Part syndicale</b>			<b>134,40</b>
Consommation	120	1,1200	134,40
<b>Organismes publics</b>			<b>36,00</b>
Modernisation des réseaux (agence de l'eau)	120	0,3000	36,00
<b>Total € HT</b>			<b>507,62</b>
TVA 10%			50,76
<b>Total TTC</b>			<b>558,38</b>
<b>Prix TTC du service au m3 pour 120 m3</b>			<b>4,65</b>

Répartition du prix pour 120m3.



**Au 1er janvier, le prix théorique du m3 d'assainissement collectif pour Yport (hors eau potable) est de 4,65 €TTC par m3.**

## 2.2 LES RECETTES DU SERVICE

Les recettes du service d'assainissement collectif sont les suivantes :  
(Données du CARE 2016)

Recettes	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
Recettes de la Collectivité				
Vente d'eau domestique	463 705 €	535 893€	502 959€	-6,15%
<b>Total des recettes de la Collectivité</b>	<b>463 705 €</b>	<b>535 893€</b>	<b>502 959€</b>	<b>-6,15%</b>
Recettes de l'exploitant				
Vente d'eau domestique	241 986€	272 254€	369 500€	+35,72%
Travaux attribués à titre exclusif	3 272€	9 161€	4 215€	--
Produits accessoires et autres	700€	0€	691€	-
<b>Total des recettes de l'exploitant</b>	<b>245 958€</b>	<b>280 415€</b>	<b>374 406</b>	<b>+33,52%</b>

Les données de CA 2014 du SIAEPA présentent les recettes suivantes pour la collectivité :

- ✚ 2016 : 254 972,31 Euros
- ✚ 2015 : 278 494 Euros
- ✚ 2014 : 334 718 Euros

On constate un écart important entre les chiffres du délégataire et ceux du compte administratif du syndicat.

## 3 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

### 3.1 TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES

Cet indicateur est le rapport entre le nombre d'abonnés desservis et le nombre potentiel relevant de la zone d'assainissement collectif. Les zonages d'assainissement ont été arrêtés mais n'ont pas à ce jour fait l'objet d'une enquête publique.

Le taux de desserte (P201.1) n'est pas disponible. La commune n'a pas d'obligation et d'échéance réglementaire pour assurer la collecte sur la zone d'assainissement collectif.

### 3.2 INDICE DE CONNAISSANCE PATRIMONIAL ET DE GESTION DES RESEAUX DE COLLECTE

L'arrêté du 2 décembre 2008 publié au JO du 19 décembre 2013 précise les obligations prévues dans le décret du 2 décembre 2013 (Inventaire détaillé du patrimoine) et l'arrêté du 2 mai 2007 (RPQS). Une nouvelle grille de critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2) est définie avec un barème de 0 à 120 points.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Barème	Valeur officielle
<b>PARTIE A Plan des réseaux (15 points)</b>		
Existence d'un plan des réseaux	10	10
Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
<b>PARTIE B Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)</b>		
Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	0
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	0
<b>TOTAL A+B</b>	<b>45</b>	<b>15</b>
<b>Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)</b>		
Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	0
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes		0

Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	0
Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
Localisation des autres interventions	10	0
Définition mise en œuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
<b>Total:</b>	<b>120</b>	<b>15</b>

Le niveau atteint est de 15 en application de la nouvelle grille en régression par rapport à 2015.

### 3.3 CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS (P203-3)

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions règlementaires issues de la directive européenne ERU.

L'indicateur n'est pas connu au moment de la rédaction du présent document. La fiche de calcul de cet indicateur est en cours de révision et n'est pas disponible.

### 3.4 INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES (P255-3)

Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)).

Les données suivantes permettront sa détermination :

Nombre de points de rejet	2013	2014	2015	2016
Nombre d'usines de dépollution	1	1	1	2
Nombre de déversoirs d'orage	1	1	0	2
Nombre de trop-pleins de postes de refoulement	10	10	10	11

En 2016, 19 débordements ont été recensés par le délégataire. Ils figurent ci-après :

Date	Lieu	Description
02-01-16	LES LOGES	Suite aux pluies soutenues de ce week end, le poste Rue d'Ecosse aux Loges a débordé vers le milieu naturel
03-01-16	LES LOGES	Suite aux pluies importantes de ce week end, le poste de tourville route d'Ygnauville (ancienne step) a débordé. De plus les deux pompes étaient bouchées.
09-02-16	LES LOGES	Suite aux pluies importantes de ces derniers jours, le poste rue de Paris à Epreville a débordé. pas d'alarme reçue. Poire HS
09-02-16	LES LOGES	Suites aux pluies importantes de ces derniers jours, le poste des Loges Rue d'Ecosse est parti au trop plein, La step des Loges a eu des départs de boues
14-02-16	YPORT	Débordement du poste Criquebeuf Route d'Yport, poire bloquée dans l'échelle, pas d'alarme reçue.
23-03-16	FECAMP SUD OUEST	Suite à dysfonctionnement des poires de niveau, le poste n'a pas démarré. Petite surverse vers mare.
13-04-16	YPORT	Des départs de boues sur la step d'Yport ont été observés ce jour, suite aux pluies soutenues (6mm). La step a reçu 100 m3/h pendant plus de 4h.
14-04-16	YPORT	Des départs de boues ont été observés sur la station d'épuration d'YPORT, suite aux événements pluvieux de la nuit du 14 au 15 avril. La station a reçu plus de 100 m3/h
02-05-16	LES LOGES	Le poste de Gerville Route de Fongueusemare n'a pas démarré en auto. Déversement au milieu naturel.
19-05-16	FECAMP	Suite aux pluies importantes de cette nuit le 19 mai, le poste de la ZI babeuf à Epreville a débordé vers le milieu naturel.
31-05-16	YPORT	Suite aux averses orageuses de ce 31-05, le Tp du poste d'entrée de la step d'Yport a été utilisé, les eaux usées se sont rejetées à la mer. Des départs de boues ont été observés. Le poste des Loges Rue d'Ecosse a débordé également vers le milieu naturel
02-06-16	LES LOGES	Le poste Rue de Paris (Rte de Maniquerville ) à Epreville a débordé vers le milieu naturel. Une seule pompe dans le poste, l'autre en commande. La poire de débordement était HS, pas d'alarme reçue
25-06-16	LES LOGES	Le poste de Gerville Route de Maniquerville a débordé vers le milieu naturel
13-11-16	LES LOGES	le PR rue d'Ecosse a débordé au milieu naturel. Flotteur coincé pas d'alarme reçue
18-11-16	LES LOGES	Suite aux événements pluvieux de ce jour, le poste Rte d'Ecosse aux Loges a débordé
20-11-16	LES LOGES	Le poste d'entrée de la station de Les LOGes a débordé. Les deux pompes étaient bouchées. Pas de télégestion
03-12-16	LES LOGES	Suite à une panne EDF, la station d'épuration a débordé vers le milieu naturel, depuis le 03-12-2016. Step non télégerée
04-12-16	LES LOGES	Suite à un problème edf, plus d'alimentation du poste de relèvement rue de Paris à Epreville
18-12-16	LES LOGES	Suite aux lavages de filtres de l'usine de filtration, le poste de Epreville Guernesey a débordé vers le milieu naturel

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte s'établit ainsi :

	Barème	Valeur ICR
<b>Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)</b>		
Identification des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	20	20
Évaluation de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10	10
Etude terrain des points de déversements - id moment et taille du déversement	20	20
Mesures débit et pollution sur les points de rejet	30	0
Réalisation rapport sur la surveillance des systèmes de collecte et stations d'épuration	10	0
Connaissance qualité des milieux récepteurs et évaluation impact des rejets sur le milieu récepteur	10	0
<b>Total Partie A</b>	<b>100</b>	<b>50</b>
<b>Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)</b>		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	10	0
<b>Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou mixtes (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)</b>		
Mise en place suivi de la pluviométrie des principaux déversoirs d'orage	10	0
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>50</b>

## 3.5 CONFORMITE DE LA DEPOLLUTION

### 3.5.1 Performances des équipements d'épuration (254.3)

Cette évaluation ne concerne que les paramètres évalués sur chaque bilan et ne tient pas compte de ceux évalués en moyenne annuelle.

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Conformité des performances des équipements d'épuration	2013	2014	2015	2016
Performance globale du service (%)	58	46	9	64
Station d'épuration Les Loges	58	46	9	25
Station d'Yport	-	-	-	100

### 3.5.2 Performances des ouvrages d'épuration (205.3)

Cet indicateur **[P205.3]** est à établir par la Police de l'eau, qui doit l'adresser à l'exploitant en vertu de l'art. 17 de l'arrêté du 22 juin 2007, ce mode de calcul n'ayant pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

En l'absence de réception à la date d'établissement du présent rapport annuel, le RAD propose l'indicateur approché – relatif à la conformité réglementaire des rejets - issu de ses registres d'auto surveillance, sur la base des données de référence fixées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation ou, à défaut, à partir des données constructrices. Son évaluation est réalisée d'après les bilans conformes aux conditions normales de fonctionnement (CNF).

Les indices suivants mesurent la conformité par rapport à la réglementation (arrêté du 22 juin 2007 transposant la Directive ERU) et à l'arrêté préfectoral d'autorisation le cas échéant.

Conformité réglementaire des rejets	à la directive Européenne	à l'arrêté préfectoral
Performance globale du service (%)	100	52,33
Station d'épuration Les Loges	100	0
Station d'Yport	100	100

### 3.5.3 Taux de boues évacuées selon des filières conforme. (P206.3)

Une filière est dite conforme si la filière de traitement déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.

L'indicateur est le pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

	2013	2014	2015	2016
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100	100	100	100
Station d'épuration Les Loges	100	100	100	100
Station d'Yport	-	-	-	100



### 3.5.4 Autres indicateurs

- + Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1) :
  - **0,00 u/1 000 Habitants**
- + Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2) :
  - **0.00 u/100 km**
- + Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253.2)
  - **0,00%.**
- + Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257.0) :
  - **0,58%**
- + Taux de réclamation (P258.1) :
  - **0,00 u/1000 abonnés**

## 4 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### 4.1 TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS ENGAGES PAR LA COLLECTIVITE

En 2015, la collectivité a réalisé les investissements suivants :

- + Travaux sur les réseaux d'assainissement : 107 527,64€
- + Raccordement des loges vers station d'Yport : 32 976,00€

### 4.2 TRAVAUX REALISES PAR LE DELEGATAIRE

Durant l'exercice et dans le cadre du contrat, les travaux de renouvellement suivant ont été réalisés :  
Les dépenses liées au renouvellement (CARE) sont les suivantes en 2016 :

- + Programme contractuel de renouvellement : 26 973,00€
- + Garantie de continuité de service : 13 518,00€

Ils concernent :

Lieu ou ouvrage	Description
<b>Station d'épuration des loges</b>	
Chloration	Hydroéjecteur
<b>Station d'épuration d'Yport</b>	
Chloration	Filtre détenteur
<b>Yport</b>	
PR plage rue Eugène Ebran	Désodorisation et variateur
	Pompe 1
<b>Réseau Froberville</b>	
PR Rue de la mare blonde	Pompe 2

PR domaine des Hogues	Télégestion et armoire électrique
PR du Clos du haras	Clapet 1
<b>Réseau Epreville</b>	
PR de Guernesey	Pompe 2
PR rte de Maniquerville	Pompe 2
PR 2H Energy	Pompe 1
<b>Réseau de Criquebeuf en Caux</b>	
PR route d'Yport	Armoire de commande
<b>Réseau de Gerville</b>	
PR route de Fougueusemare	Pompe 2
<b>Réseau de St Léonard</b>	
PR ZI Barboeuf	Filtre rotatif et pompe 1 vers bassin tampon
	Compresseur H2S
<b>Réseau de Bénouville</b>	
PR impasse de la mairie	Pompe 2
<b>Réseau de Ferville</b>	
PR route de Maniquerville	Pompe 2
<b>Réseau des Loges</b>	
Réseau	Extracteur d'air
PR Route d'Ecosse	Hydraulique

#### 4.2.1 Travaux neufs

3 branchements neufs ont été réalisés en 2016.

### 4.3 ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 201 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016
<b>En cours de la dette au 31 décembre</b>	785 647,64
<b>Montant remboursé durant l'exercice</b>	110 040,08€
<b>Dont en capital</b>	97 957,14€
<b>Dont en intérêts</b>	12 046,94€

### 4.4 AMORTISSEMENT DES BIENS

En 2016, un amortissement de 321 207,61 € a été réalisé.

## 4.5 PROJETS A L'ETUDE

La collectivité a programmé les travaux suivants :

- ✚ Construction de la station d'Yport : 6 M€
- ✚ Transfert des eaux usées de la station des loges vers la nouvelle station : 1M€
- ✚ Mise en séparatif d'une partie des réseaux d'Yport
- ✚ Mise à jour du schéma général d'assainissement

## 5 ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

### 5.1 ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE

	2015	2016
Nombre d'abandon de créance et versements à un fond de solidarité	0	0
Montant des abandons de créance et versements à un fond de solidarité	0	0

### 5.2 OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Aucune opération de coopération décentralisée

## 6 FACTURE TYPE « EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

BENOUVILLE / BORDEAUX SAINT CLAIR /CRIQUEBEUF EN CAUX / EPREVILLE / FROBERVILLE / GERVILLE / LES LOGES / MANIQUERVILLE/ SAINT LEONARD / TOURVILLE LES IFS / VATTETOT SUR MER.

	m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2017	Montant au 01/01/2016	Montant au 01/01/2017	Evolution 2015- 2016
<b>Production et distribution de l'eau</b>			<b>244,46</b>	<b>243,81</b>	<b>-0,27%</b>
Part délégataire			162,63	161,98	-0,40%
Abonnement			42,58	42,40	-0,42%
Consommation	120	0,9965	120,05	119,58	-0,39%
Part syndicale			71,27	71,27	0%
Abonnement			30,90	30,90	0%
Consommation	120	0,3364	40,37	40,37	0%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0880	10,56	10,56	0%
<b>Collecte et dépollution des eaux usées</b>			<b>390,64</b>	<b>389,75</b>	<b>-0,23%</b>
Part délégataire			133,84	164,15	+22,65%
Abonnement			20,70	20,52	-0,87%
Consommation	120	1,1969	113,14	143,63	+26,95%
Part collectivité(s)			256,80	225,60	-12,15%
Consommation	120	1,8800	256,80	225,60	-12,15%
<b>Organismes publics et TVA</b>			<b>144,65</b>	<b>145,16</b>	<b>+0,35%</b>
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,4200	49,80	50,40	+1,20%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			58,85	58,76	-0,15%
<b>TOTAL € TTC</b>			<b>775,75</b>	<b>778,72</b>	<b>-0,13%</b>

YPORT

	m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2017	Montant au 01/01/2016	Montant au 01/01/2017	Evolution 2015- 2016
<b>Production et distribution de l'eau</b>				<b>243,81</b>	
Part délégataire				161,98	
Abonnement				42,40	
Consommation	120	0,9965		119,58	
Part syndicale				71,27	
Abonnement				30,90	
Consommation	120	0,3364		40,37	
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0880		10,56	
<b>Collecte et dépollution des eaux usées</b>				<b>471,62</b>	
Part délégataire				337,22	
Abonnement				52,54	
Consommation	120	2,3723		284,68	
Part collectivité(s)				134,40	
Consommation	120	1,1200		134,40	
<b>Organismes publics et TVA</b>				<b>153,34</b>	
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,4200		50,40	
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000		36,00	
TVA				66,94	
<b>TOTAL € TTC</b>				<b>868,77</b>	